

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT**  
**DE LA HAUTE VALLEE D'AURE (SIAHVA)**  
STATION D'EPURATION  
PROMENADE DU BERNET  
**65170 VIELLE-AURE**

Tél : 05.62.39.40.74

Email : [siahva-administratif@wanadoo.fr](mailto:siahva-administratif@wanadoo.fr)

[www.siahva.fr](http://www.siahva.fr)

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 13 décembre, à 14 heures le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Station d'Épuration de Vielle-Aure, (salle de l'aquascope) sous la présidence de Jean MOUNIQ.

16 membres sont en exercice et le quorum est fixé à 9 membres présents.

Etaient présents : Mrs Jean MOUNIQ, Jean PAUCIS, Michel MILLET, Jean-Michel MARIA, Jacques SALAT, René DARAN, André DUBAN, Alain PENEVEYRE, Lucien FERRAS et Nathalie ALBERT

Absents excusés : Mrs Louis RICARD, Jean-Michel ISOART, Dominique FOURCADE LAVIGNE

Absents : Mrs Didier BRUN, Michel BESSONE, Jean-Luc VALENTIAN

A été désigné secrétaire de séance : Mme Nathalie ALBERT

Etaient également présentes Mmes Marie-Claire CAMES BAUDOUIN Ingénieur du service et Pascale BURRE Secrétaire

**Les convocations ont été envoyées le 24 novembre 2023**

**Ordre du jour :**

- *Approbation du Procès-verbal de la réunion du 120 avril 2023*
- *Avenant N° 1 marché La Routière des Pyrénées, Voie Déviation Bourisp*
- *Avenant N° 1 marché MUR Lotissement Biègle Vignec*
- *Modifications budgétaires N° 1/2023*
- *Prime exceptionnelle pouvoir d'achat*
- *Questions et points divers*
  - . *Point sur les travaux d'investissement*

**Début de la séance** : 14 H 00

**Fin de la séance** : 15 H 20

---

*En introduction de séance, le Président :*

*✚ indique que le quorum est atteint,*

*✚ propose Madame Nathalie ALBERT en qualité de secrétaire de séance,*

H

✚ *soumet à l'approbation des membres du comité, le procès-verbal de la dernière réunion du comité syndical du 20 avril 2023.*

*Le procès-verbal n'appelle aucune observation particulière de la part des membres présents et est adopté à l'unanimité,*

### **Avenant N° 1- Marché La Routières des Pyrénées, Voie de Déviation à Bourisp**

Le Président rappelle le marché passé dans le cadre du groupement de commandes Commune de Bourisp/SIAHVA avec l'entreprise La Routière des Pyrénées relatif à l'aménagement d'une voie de déviation à Bourisp, pour un montant initial pour la commune de Bourisp de 354 136.95 € HT et pour un montant initial pour le SIAHVA de 16 993.95 € HT.

Il soumet au comité syndical l'avenant N°1 pour la partie assainissement. Cet avenant porte sur la création d'un nouveau tronçon pour raccorder l'ancien réseau sur la nouvelle antenne (R9-R4) et sur l'allongement du branchement en attente (R4-R11) vers les parcelles situées au nord de la voirie.

Ainsi seront créés 26.3 ml de canalisation supplémentaire.

Le montant de l'avenant s'élève à 2 932.56 € HT.

Les membres du comité syndical, à l'unanimité, accepte cet avenant.

### **Avenant N° 1- Marché MUR, lotissement Biègle à Vignec**

Le Président rappelle le marché passé dans le cadre du groupement de commandes Commune de Vignec/SIAHVA avec l'entreprise MUR portant sur les travaux d'aménagement du lotissement Biègle à Vignec, pour un montant initial pour la commune de Vignec de 218 316.18 € HT et pour un montant initial pour le SIAHVA de 27 510.40 € HT.

Il précise qu'un avenant N°1 est nécessaire, afin d'acter les plus-values, moins-values ainsi que l'actualisation des prix.

Le montant de l'avenant s'élève à : 653.11 € HT.

Les membres du comité syndical, à l'unanimité, accepte cet avenant.

### **Modifications budgétaires N° 1-2023**

Le Président expose qu'il convient de revoir les prévisions budgétaires 2023 pour le chapitre 66. Il précise qu'une modification budgétaire est nécessaire de par l'importante augmentation des intérêts d'emprunts qui n'avait pas été prévue lors du vote du budget 2023.

La modification porte sur :

Dépenses d'exploitation compte 66111 ( <i>chapitre 66</i> )	: + 2 000 €
Dépenses d'exploitation compte 66112 ( <i>chapitre 66</i> )	: + 2 050 €
Recettes d'exploitation compte 7622 ( <i>chapitre 76</i> )	: + 2 050 €
Recettes d'exploitation compte 7688 ( <i>chapitre 76</i> )	: + 2 000 €

Les membres du comité syndical, adoptent cette modification, à l'unanimité.

**Prime exceptionnelle du pouvoir d'achat**

Le Président précise que les élus du Pays des Nestes ont souhaité que le montant de cette prime soit harmonisé à l'échelle du territoire du Pays des Nestes. De ce fait, il propose aux élus que ce point soit reporté à l'ordre du jour d'une prochaine réunion  
Les élus acceptent, à l'unanimité, le report de cette délibération.

**Questions diverses**

- Un point est fait sur l'avancée des travaux d'investissement prévus au budget.  
Les travaux réalisés et/ou en cours de finalisation sont :

Nature des travaux	Montant HT	Avancement
Extension réseau EU Voie de déviation à Bourisp	19 926.51 €	100 %
Extension réseau EU Lotissement Biègle à Vignec	28 163.51 €	100 %
Réhabilitation des réseaux par chemisage (tranche1)	149 675.00 €	95 %
Modernisation systèmes communication et supervision SIAHVA	72 152.28 €	90 %
Confortement de la canalisation traversée Neste Vielle-Aure	38 720.00 €	100 %
Diagnostic du réseau d'assainissement collectif de Piau-Eng	35 000.00 €	20 %

Rappel des travaux à venir :

Nature des travaux	Montant estimatif HT
Extension réseau EU quartier Biègle à Vignec	150 000.00 €
Extension réseau EU Azet-Estensagnet-Estensan	150 000.00 €
Extension réseau EU zone commerciale Biè de Nougaro Bourisp	En cours d'étude
Modernisation de l'aquascope	A étudier en 2024
Etude économie d'énergie et énergie renouvelable	A étudier en 2024

- Monsieur René DARAN souhaite avoir des explications sur les modalités de calcul de la Participation à l'assainissement collectif (PAC).

Le Président précise que les élus, conscients des difficultés auxquelles font face les jeunes de la vallée en particulier, ont décidé de modifier la formule de calcul, en novembre 2022. Il demande aux services du SIAHVA de rédiger une note à l'attention des membres du comité pour rappeler les différents modes de calcul retenus.

Secrétaire de séance

Nathalie ALBERT

Le Président

Jean MOUNIQ

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT  
DE LA HAUTE VALLEE D'AURE**  
Promenade du Bernet  
65170 VIELLE-AURE

